

## Lotissement à usage principal d'habitation " Le Domaine du Ruisseau de l'Aumarière " Tranche 1

N



5 logements PSLA

**Ilot 3**

10 logements superposés minimum  
(collectif et/ou intermédiaire R+1 maximum)

1570 m<sup>2</sup>

**Ilot 1**

20 logements superposés minimum  
(collectif et/ou intermédiaire R+1-comble ou attique maximum)

2774 m<sup>2</sup>



Val d'Erdre Promotion  
6 Rue Thessalie - BP 4439  
44244 LA CHAPELLE SUR ERDRE  
Tél. : 02 28 01 28 30

Atelier Urbanova  
2 Impasse de Rocan  
79260 La Crèche  
Tél. : 05 49 04 63 67

Eric ENON  
Paysagiste concepteur - Urbaniste



www.geouest.fr

46 rue B. Franklin - BP 50352  
85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX  
Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr

Maitre d'ouvrage

Architecte DPLG

Paysagiste concepteur

Géomètre - Expert

- Périètre du Lotissement
- Emplacement obligatoire et unique de l'accès automobile et du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement des places de stationnement publiques
- Plantation projetée (emplacement et nombre de principe)
- Espace Vert (engazonnement ou plantation arbustive)

**Nota :**

La superficie des lots est donnée à titre indicatif, elle ne sera définitive qu'après bornage.

